



MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 – TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141
SITE WEB : www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Val-des-Monts a adopté, lors d'une séance ordinaire de son Conseil municipal, tenue le 5 décembre 2017, la résolution portant le numéro 17-12-419, à savoir :

POUR ÉTABLIR LE CALENDRIER – SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal stipule que le Conseil municipal établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN TOURANGEAU
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL B. GAUTHIER**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil établit, tel que requis par l'article 148 du Code municipal, les séances ordinaires de son Conseil municipal, pour l'année 2018, comme suit :

Date	Heure	Date	Heure
16 janvier 2018	20 h	19 juin 2018	20 h
6 février 2018	20 h	3 juillet 2018	20 h
20 février 2018	20 h	7 août 2018	20 h
6 mars 2018	20 h	4 septembre 2018	20 h
20 mars 2018	20 h	18 septembre 2018	20 h
3 avril 2018	20 h	2 octobre 2018	20 h
17 avril 2018	20 h	16 octobre 2018	20 h
1 ^{er} mai 2018	20 h	6 novembre 2018	20 h
15 mai 2018	20 h	20 novembre 2018	20 h
5 juin 2018	20 h	4 décembre 2018	20 h

Son Honneur le Maire suppléant, monsieur Claude Bergeron, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**FAIT à Val-des-Monts ce vingt-deuxième jour du mois de décembre
DEUX MILLE DIX-SEPT.**

La Secrétaire-trésorière
et Directrice générale,

Patricia Fillet